

SCI 7 PLACE SAINT JOSEPH



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 décembre 2023 sous réserves d'incidents

SCP Aurore LUDWIG et Marine GROS

Notaires associés

7, rue des Boulangers

68000 COLMAR

Tél : 03 89 41 41 37

SCI 7 PLACE SAINT JOSEPH

Capital social : 184.000,00 euros

Siège social : 68000 COLMAR - 7 Place Saint Joseph

RCS COLMAR 449 482 447

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 6 novembre 2023, les associés ont convenu à l'unanimité ce qui suit :



Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2023

Nouvel objet social : Le nouvel objet social est :

La Société a pour objet :

- l'acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location à titre onéreux ou la mise à disposition à titre gratuit à l'un des associés et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties, notamment hypothécaire, à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Nouvelle dénomination sociale : SCI LES ECUREUILS DU ROUGADOU

Transfert du siège social : transfert du siège social de COLMAR (68000) - 7 rue Saint Joseph, à BEDOIN (84410) - 224 chemin du Rougadou.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

Augmentation du capital social par suite des apports en numéraire effectués par les associés :

Apport en numéraire : 2.000,00 € et Augmentation du capital social actuellement fixé à 184.000,00 € pour le porter à 186.000,00 € par émission de 2 nouvelles parts de 1.000,00 € chacune ; auxquelles s'ajoute la prime d'émission pour chaque part de 1.338,26 €,

Nomination d'un co-gérant : en la personne de Madame Josseline FELDMANN née LEMOUEE qui exercera ses fonctions avec son co-gérant : Monsieur Michel FELDMANN.

Pour insertion

Me Aurore LUDWIG

Le Notaire.